

Le scandale sexuel qui met sur la scène le journaliste sportif, sa chaine de radio RSI et la jeune fille Malicka vient de dénouer un nouvel épisode marqué par la sortie du gouvernement.

Inspirée et motivée par ce qui convient d'appeler **Rsigate** ou **Camusgate**, l'affaire de Malicka filmée dans un ébat sexuel dans le bureau à RSI du célèbre journaliste Martin Camus Mimb le 16 juin dernier, la Ministre de la Promotion de la femme et de la famille a fait une communication ce mercredi 23 juin 2021 dans les locaux de son département ministériel sur l'exploitation sexuelle des enfants, adolescents et adolescentes, et de leur image dans les réseaux sociaux.

Face à la presse, suite à l'affaire de mœurs qui défraie la chronique depuis une semaine, Marie Thérèse Abena Ondoua a souligné le caractère répréhensible de cet acte qui, non seulement « en lui-même est déjà ignoble », mais aussi est publié dans les réseaux sociaux. **Ci-dessous l'intégralité de la déclaration du membre du gouvernement :**

"L'exploitation des jeunes filles et des enfants à des fins commerciales ou pornographique, la diffusion d'images pornographiques impliquant des enfants et des adolescents, l'inceste, le viol, l'enrôlement des jeunes dans des groupes WhatsApp ou des sites pornographiques, les mariages précoces et forcés, le harcèlement sexuel, la pédophilie, le tourisme sexuel impliquant les filles et les enfants, les mutilations génitales féminines, les crimes rituels commis sur les enfants et les jeunes filles et j'en passe. ***Des images indécentes et choquantes mettant en***

scène nos filles *et nos enfants dans* ***des séances de partouze et de sextape****, inondent les réseaux sociaux depuis un certain temps.*

Le cas le plus récent est celui d'une jeune fille de 18 ans, abusée par des bourreaux, filmés en plein ébat sexuel dont les images et la vidéo ont été balancées dans les réseaux sociaux. Ce triste évènement s'est déroulé le mercredi 16 juin 2021, jour pourtant dédié à la célébration de l'Enfant africain. Quel message voulaient-ils passer? Ces actes qui ôtent la dignité à nos enfants sont de plus en plus fréquents et font l'objet de commentaires d'une violence inqualifiable. Livrant les victimes à une sorte de vindicte populaire. Ils sont commis au sein des familles, des établissements scolaires, des domiciles privés, des lieux d'hébergement, des milieux professionnels, des bars dancing et cabarets et autres milieux ouverts.

Je voudrais rappeler que l'exploitation sexuelle des jeunes et des enfants, ainsi que tous les cas d'abus et de violence faits à leur encontre constituent des atteintes graves à leurs droits fondamentaux, proclamés par le préambule de notre loi fondamentale et contenus dans les instruments juridiques de protection des droits de l'enfant ratifiés dans notre pays.

L'acte en lui-même est déjà est ignoble, le publier l'est encore plus*. Il s'agit là des faits réprimés par notre code pénal. Je saisi cette occasion pour dénoncer avec la dernière énergie, de tels actes odieux et malsains qui chosifient la jeune femme, en font un objet sexuel dénué de toute valeur. Dans ces rudes épreuves, les victimes ainsi que leurs familles peuvent compter sur le soutien aussi bien du gouvernement que de toutes les femmes et familles du Cameroun.*

J'en appelle à une synergie d'actions de toutes les parties prenantes, à la lutte contre ces fléaux. Pouvoirs publics, autorités politiques, judiciaires, traditionnelles et religieuses, société civile, pour qu'une lutte sans merci soit menée contre les auteurs. Les pouvoirs publics à travers le ministère de la Promotion de la femme et de la famille et les autres administrations concernées, poursuivront sans relâche les missions d'encadrement et de protection des enfants, des jeunes filles des familles, des communautés et des personnes vulnérables, conformément au cadre stratégique et à la vision de développement de notre pays.

J'exhorte les chefs de familles, les parents, et les communautés à redoubler de vigilance dans l'encadrement de leurs enfants, en leur inculquant des valeurs morales et éthiques, le culte du travail et de l'effort. Voici venues les vacances scolaires et universitaires, une attention soutenue doit être accordée aux enfants en leur trouvant des loisirs saints et instructifs, en leur évitant les activités qui les exposent aux maux que nous dénonçons. Les familles doivent par ailleurs veiller à ce que l'éducation transmise aux enfants prenne en compte la préservation et le renforcement des valeurs morales, et traditionnelles et culturelles positives, comme le recommande la Charte africaine des droits et du bienêtre des enfants en son article 11.

Les adultes et leurs complices qui abusent de la vulnérabilité et de la fragilité des jeunes filles *et des enfants doivent prendre conscience du péril et de la* ***détresse morale et psychologique dans laquelle ils plongent les victimes****, leurs familles ainsi que la société toute entière. Je les invite conscience de la dangerosité de tels actes qui sont hautement répréhensibles.*

Vous conviendrez avec moi que ne pas les dénoncer c'est se rendre complice de la

compromission de l’avenir de nos enfants. A quelque niveau que ce soit, nous avons tous le devoir de briser le silence et de combattre ces actes qui frisent la barbarie.

A vous chers jeunes filles, chers enfants, je vous conseille le respect et l’obéissance des parents. Le goût du travail bien fait et la prudence dans vos actes. Je vous invite à tourner le dos à la recherche du gain facile, à l’utilisation irresponsable des réseaux sociaux, à la consommation de l’alcool, des drogues, et d’autres substances psychotropes ainsi qu’aux mauvaises compagnies".